

Objet : Assemblée Générale Elective

**Election du Comité Directeur de l'ASA Armagnac-Bigorre (Club Auto)**

Chère licenciée, Cher licencié,

En 2023, le Ministère des Sports a demandé aux fédérations sportives et à leurs ligues de modifier leurs statuts et d'organiser désormais l'élection de leurs organes de direction avant la fin de l'année des Jeux Olympiques d'été (et non plus dans les six mois suivants).

Dans le même temps, la FFSA a demandé aux ASA de modifier leurs statuts dans le même sens, ce que nous avons fait le 21 janvier 2024 lors de l'AG qui a adopté les nouveaux statuts de notre club automobile.

Ainsi, vous êtes convié à l'**Assemblée Générale électorale** qui se tiendra :

**Le vendredi 6 décembre 2024 à 15 heures, à :**

**Salle de conférence  
Circuit Paul Armagnac  
32110 NOGARRO**

Si vous souhaitez présenter votre candidature à l'élection du Comité Directeur du club auto (12 administrateurs) vous devez adresser le bulletin ci-joint, sous pli recommandé avec AR, **avant le 28 novembre 2024 à minuit.**

Dans le cas où vous ne pourriez pas assister à cette assemblée générale vous disposez d'un **pouvoir** joint également à la présente, qui est à remettre au mandataire ou à notre secrétariat, avant l'Assemblée Générale.

Vous noterez par ailleurs, que l'**Assemblée Générale Ordinaire** avec approbation des comptes et remise des prix, aura lieu comme d'habitude, en **janvier 2025.**

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, je vous prie de croire, Chère licenciée, Cher licencié, à mes sentiments sportifs les meilleurs.

René PASCOUAU,  
Président.



**Association Sportive Automobile Armagnac Bigorre**

Association agréée sous le n° 769 en date du 2 décembre 1953 - SIRET 777 024 324 00025 - CODE APE : 9312Z  
CIRCUIT PAUL ARMAGNAC - BP 24 - 32110 NOGARRO (F) - Tél. 05 62 09 02 49 - Fax : 09 75 98 64 26  
IBAN/BIC CA AQUITAINE - FR76 1330 6009 1501 5167 4400 064 / AGRIFRPP833